

FÉDÉRATION DES CONSEILS DE PARENTS D'ÉLÈVES DES ÉCOLES PUBLIQUES
Département de la Sarthe



INFORMATION AUX PARENTS DU 1^{ER} DEGRÉ EN SARTHE

Le Mans, le 1^{er} mars 2020

Carte scolaire 2020 :
Les parents d'élèves doivent être mobilisés dès à présent

Chers parents du 1^{er} degré,

Nous vous interpellons, il y a quelques semaines, concernant les postes perdus pour la rentrée prochaine dans le 1^{er} degré. De même, dans ce mail nous rappelons les difficultés que pouvaient provoquer un changement dans l'organisation des GS, CP et CE1.

Les préconisations de 24 élèves par classe auront des impacts sur nos écoles de Sarthe comme plusieurs choix politiques passés.

Nous devons saluer les parents d'élèves FCPE qui ont déjà commencé à nous communiquer des informations sur les situations dans leurs écoles. Nous devons dès à présent obtenir le maximum d'informations sur toutes les écoles de Sarthe. Pour cela, nous vous invitons à profiter des Conseils d'Ecole qui ont lieu en ce moment ou à discuter avec les directeurs ou enseignants sur les données chiffrées qu'ils peuvent avoir concernant les inscriptions et nombre d'élèves. De plus, il est à noter que, par exemple, pour la ville du Mans, la phase d'inscription s'ouvre le 9 mars et la visibilité sur les futurs PS sera dès lors facilitée.

Les écoles rurales, urbaines et périurbaines risquent d'être touchées par des restructurations prises depuis Paris. Les enseignants dans notre département sont souvent les premiers engagés dans l'inclusion des élèves à besoins particuliers, la pédagogie qu'ils défendent est innovante et le contact qu'ils maintiennent avec nous, parents, est souvent le cœur d'un système qui fonctionne. Nous ne souhaitons pas que l'accueil de nos enfants en milieu rural, le bien être des enseignants ou les brigades de remplacement, entre autres, soient les variables d'ajustement d'un système qui ne trouve pas son équilibre.

De notre part, sachez que nous travaillons à obtenir le maximum d'informations sur les écoles sarthoises. Mais nous savons aussi que ce sont les contacts privilégiés que chacun peut avoir dans son quartier et sa commune qui nous permettent d'obtenir une meilleure vision d'ensemble. Nous sommes en lien avec les communes, la DASEN, les syndicats d'enseignants sur ce sujet. Aujourd'hui, nous vous demandons de poursuivre vos remontées afin que la carte scolaire 2020 ne soit pas un moment de détresse pour trop de familles.

Disponibles pour tout contact concernant nos écoles, nous vous souhaitons le maximum de bien-être à vous et vos enfants en cette nouvelle rentrée de mars.

Bien à vous,

Fabian ESTELLANO

pour la commission 1er degré FCPE 72

FCPE 72

65 avenue Yzeux 72000 LE MANS

Tél. : 02-43-28-89-83

E-mail : fcpe72@wanadoo.fr

Site Internet : <http://72.fcpe-asso.fr/>

Permanences du secrétariat (hors vacances scolaires) : Mardi 9h-12h30 & 13h30-16h